

**Délibération n°40/20260420**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT DE L'ISERE**

**COMMUNE DE SAINT-PAUL DE VARCES**

***EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***

L'an deux mille vingt-six, le vingt avril, le Conseil municipal de la commune de Saint-Paul de Varcès, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie à vingt heures, sous la présidence de Madame Cécile CURTET, Maire.

**PRESENTS : C. CURTET, V. CAZAUX, S. VALLON, M. FOUILLÉ, J. BRAISAZ, E. CONDAMINE, G-C. VISCI, M. SIBILLE, E. DAVID-CAVAZ, J. THORAX, J. SICARD, L. GAUDE, R. TARTREAU, A. TOSTI, H. GRINDLER, D. BONZY, V. UVIETTA, D. FLEURY**

**EXCUSES : G. LAYDEVANT (Pouvoir à S. VALLON)**

**ABSENTS :**

**NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19**

**Secrétaire de séance article L 2121-15 du CGCT : Valérie CAZAUX**

**Convocation du 14 avril 2026**

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE**

**DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DES POMPES FUNEBRES INTERCOMMUNALES**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121-33 et L. 1524-5,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de désigner son représentant au sein du conseil d'administration de la SEM des PFI,

Considérant qu'il s'agit d'un scrutin uninominal à bulletin secret, sauf si le conseil municipal y déroge.

Il est proposé au conseil municipal de voter à main levée.

Il est proposé la candidature de Madame Cécile CURTET.

Sur le rapport de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- DESIGNER Madame Cécile CURTET pour représenter la commune auprès de la SEM des PFI,
- CHARGER Madame le Maire de transmettre la présente délibération à la SEM des PFI.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et signé par les membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations et rendu exécutoire.

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 038-213804362-20260420-2026\_40-DE

**Le Maire,  
Cécile CURTET  
Le 20 avril 2026**

Détail des votes :

- Pour : 19
- Contre :
- Abstentions :

